

# SCP Jean-Jérôme LUCCIONI

Notaire Associé

Titulaire d'un Office Notarial à Sarrola Carcopino

Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio – 20167 SARROLA CARCOPINO

Bureau annexe : Résidence Sampiero 1 - 20166 PIETROSELLA

Etude Sarrola : 04.95.25.70.08 - Fax : 04.95.25.42.20

Etude Pietrosella : 04.95.25.46.82 - Fax : 04.95.25.42.20



CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE DES  
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD  
2 Cours Grandval  
20000 AJACCIO

Pietrosella, le 22 juillet 2024

NOTORIETE ACQUISITIVE

Dossier 1007061/JJL/JJL/AA

Vos réfs :

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, trois mois durant, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :  
au SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES IMPERIALE BC B1-2/C1-2-3

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Service Formalités

**INFORMATION TRES IMPORTANTE :**

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés, à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES.

Pour l'envoi des sommes devant vous être versées par l'étude, vous devrez IMPERATIVEMENT nous fournir un RIB. Merci de votre attention.

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**AJACCIO (20000)**

Suivant acte reçu par Maître Jean-Jérôme LUCCIONI Notaire associé et titulaire de la société civile Professionnelle Maître Jean-Jérôme LUCCIONI ; à PIETROSELLA (20166)  
le 26 juin 2024

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017,  
Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :  
ISDS SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES IMPERIALE BC B1-2/C1-2-3 dont le siège est à AJACCIO (20090) Avenue Maréchal Lyautey, immatriculé au registre des copropriés sous le numéro AB7-598-865

**Et portant sur le bien immobilier suivant :**

**Sur le territoire de la commune de AJACCIO (20000)**

Dans un ensemble immobilier situé Résidence Impériale, Rue Maréchal Lyautey, Lieudit Les Cannes.

Dans le BÂTIMENT B - Groupe IV -  
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
BE	348	RUE MARECHAL LYAUTEY	00 ha 65 a 00 ca
BE	349	RUE MARECHAL LYAUTEY	00 ha 12 a 31 ca
BE	350	RUE MARECHAL LYAUTEY	00 ha 01 a 28 ca

Les lots de copropriété suivants :

- Le lot numéro cent vingt-neuf (129)
- Le lot numéro cent trente (130)

**Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :**

*" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire "*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ".

Adresse mail de l'étude : [jeanjerome.luccioni@notaires.fr](mailto:jeanjerome.luccioni@notaires.fr)

Pour Avis

Me Jean-Jérôme LUCCIONI